

Recherches sociographiques



L'étudiant Québécois. *Défi et dilemmes*

Nicole Gagnon

Volume 13, Number 3, 1972

Idéologies et politiques étudiantes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055597ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055597ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, N. (1972). Review of [L'étudiant Québécois. *Défi et dilemmes*]. *Recherches sociographiques*, 13(3), 416–418. <https://doi.org/10.7202/055597ar>

enseignants, etc. Ces faits, et d'autres encore, ne pourraient-ils pas être développés pour eux-mêmes dans un ouvrage ultérieur ?

Pierre ST-ARNAUD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

L'étudiant québécois. Défi et dilemmes, Québec, Ministère de l'éducation, 1972, 364 p.

Ce recueil présente sept rapports de recherche contribuant, de façon diverse, à « mettre en évidence les aspirations profondes qui apparaissent et se développent chez les étudiants (...) (afin de) connaître les répercussions des changements (au niveau des structures) sur les intéressés (...) » (IX-X). La publication de ces rapports est bienvenue, puisqu'elle constitue un démenti au « mythe des tiroirs » voulant que les ministères regorgent de recherches précieuses qui demeurent inutilisées et inaccessibles. Notons cependant que trois des recherches présentées n'ont pas été effectuées au Ministère, mais simplement commanditées par celui-ci ; ce sont d'ailleurs les plus intéressantes : les recherches du Ministère ayant apparemment pour objectif d'apporter des informations politiquement utiles à court terme, elles partent d'une problématique également plus « courte ». Une autre caractéristique frappera peut-être le lecteur : dans l'ensemble, les chercheurs n'ont pas cherché à présenter une analyse explicative froide, ils ont presque tous inséré dans leur texte, de façon plus ou moins nette, une apologie de la jeunesse étudiante.

I. Suzanne FONTAINE et Daniel MONNIER, « L'élève du secondaire face à la réforme scolaire ».

La première recherche se penche « sur la dimension humaine de l'école polyvalente » (3). On y analyse l'impact du type d'école sur certaines attitudes et représentations des étudiants qui la fréquentent. On propose en conclusion que ces différents milieux scolaires donnent des « images différentes du cheminement propre à l'implantation de la polyvalence » (47). L'analyse reste descriptive et le diagnostic diffus : on dégage un portrait de chacune des cinq écoles étudiées mais la typologie proposée est insuffisamment systématique ; on n'a pas dégagé des résultats les critères qui puissent fonder une typologie générale de l'école polyvalente.

II. Roland OUELLET, Antoine BABY et Pierre-W. BÉLANGER, « Les orientations des étudiants du cours collégial ».

Cette recherche analyse la perception des étudiants de niveau collégial à l'endroit de différentes carrières et la manière dont l'organisation scolaire, telle que perçue, influence leur choix. L'échantillon comprend deux cegeps et deux collèges classiques du Québec métropolitain ; le taux de réponse varie entre 70% et 80%, selon le niveau scolaire. La comparaison entre aspirations et prévisions professionnelles fournit une mesure d'accessibilité perçue pour les professions : celles où on prévoit entrer plus qu'on n'y aspire sont classifiées « professions-refuge » (éducation, administration et

commerce, droit, sciences sociales); le taux inverse permet d'identifier comme peu accessibles : les sciences, la médecine, la psychologie. On caractérise également les professions par leur prestige, la difficulté des études et le besoin qu'en a la société québécoise. Les auteurs concluent leur rapport en soulignant que même si les étudiants préfèrent les carrières en éducation et sciences humaines, leur attitude vis-à-vis les sciences exactes semble avoir évolué puisqu'ils reconnaissent le prestige et la nécessité sociale de ces professions. Peut-être, suggère-t-on, le système d'option au niveau collégial ne favorise pas le choix de ces carrières. Un autre élément du diagnostic m'a frappée : « Les étudiants des collèges classiques attachent plus d'importance dans le choix de leurs professions au développement économique du Québec que les étudiants des cegeps. À titre d'hypothèse seulement, nous suggérons l'explication suivante : l'idéologie démocratique, qui est en quelque sorte à l'origine de la création des cegeps, aurait peut-être pour effet de développer chez les étudiants un certain individualisme (...) » (92).

III. François GAGNÉ, « Perceptions étudiantes de l'enseignement collégial ».

Le test PERPE mesure selon soixante et une dimensions la satisfaction des étudiants à l'égard d'un professeur. Après quatre ans d'expérimentation, ce test a été validé sur une base provinciale. On peut tirer des analyses de validation un diagnostic sur le climat de l'enseignement collégial et un portrait-type du professeur de ce niveau : « Les étudiants ne paraissent pas globalement insatisfaits de la pédagogie, du professeur ou du contenu. » (160) « (Le professeur-type est) une personnalité intéressante, un administrateur satisfaisant, un conférencier correct mais... peu stimulant intellectuellement parce que trop peu centré sur l'étudiant et peu éveillé aux techniques pédagogiques nouvelles. » (169)

IV. Élisabeth BIÉLINSKY, « Les services aux étudiants dans les cegeps ».

Le cegep détruit-il toute possibilité de communication entre les individus ou favorise-t-il la création d'une communauté de travail ? (183) Le rapport présenté ici analyse les entrevues auprès des directeurs de services aux étudiants, préliminaires à une enquête par questionnaire sur la question ci-dessus. Il semblerait que le cloisonnement entre services pédagogiques et services aux étudiants « consacre le partage de la vie étudiante en deux : d'un côté les choses sérieuses, de l'autre la fantaisie et la distraction. » (204) Il faudrait alors commencer par redéfinir la pédagogie, « pour éviter que les services aux étudiants ne jouent un rôle compensateur face à une pédagogie inadéquate », ce qui implique l'élimination de la distinction entre professeur et animateur culturel.

V. Claude GOUSSE, « Préoccupations des étudiants à l'Université de Montréal ».

Il s'agit de nouveau d'une enquête par questionnaire qui part du postulat que l'agitation étudiante ne peut s'interpréter comme un problème de jeunesse mais comme un conflit entre le savoir et le pouvoir, entre la technocratie et la bureaucratie ; l'attitude face aux systèmes de décision à l'intérieur de l'université constitue ainsi une variable importante de l'étude. L'analyse reste descriptive ; elle apportera peut-être quelques informations utiles sur les différences entre étudiants selon le type de faculté (art, sciences humaines, sciences exactes, profession du type « services à la personne »,

autres professions) et un bon argument contre les anti-contestataires : les étudiants contestataires sont moins dogmatiques que les apathiques.

VI. Yves BRAIS, « La pédagogie au creuset de la contestation ».

Retraçant dans diverses publications étudiantes les revendications en matière de pédagogie, ce texte apporte peu d'éléments nouveaux, peu de données précises et un diagnostic qui ne dépasse pas celui qu'ont fait eux-mêmes les étudiants : la contestation fut un temps de réflexion profonde, les revendications étudiantes découlent d'une nouvelle conception de l'homme en formation, elles sont des voies possibles d'un renouveau pédagogique.

VII. Élisabeth BIÉLINSKI, « L'idéologie des contestataires ».

Le dernier rapport analyse des entrevues de groupe auprès de contestataires dans quatre cegeps. Les faits présentés n'apparaissent pas ici non plus très nouveaux : la contestation est un mouvement d'affirmation de la subjectivité, il y a absence de critique systématique de la société globale, « les contestataires tendent à promouvoir un autre type de rationalité à l'intérieur du système social ».

Nicole GAGNON

*Département de sociologie,
Université Laval.*